

MAIRIE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Le 19/05/2020

CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, le :

MARDI 26 MAI 2020 18 H 00

À LA SALL'INN

EN RAISON DE LA PANDÉMIE DU COVID 19, ET POUR QUE LA RÉUNION SE DÉROULE CONFORMÉMENT AUX RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR, MONSIEUR LE MAIRE FIXE À 5, LE NOMBRE DE PERSONNES AUTORISÉES À ASSISTER À LA RÉUNION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT EN TANT QUE PUBLIC

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES PERSONNES PRESENTES A LA REUNION

ORDRE DU JOUR

- Pour le Maire sortant :
 - Appel des présents
 - Installation du nouveau conseil municipal
 - Désignation du Doyen d'Age
- Sous la Présidence du Doyen d'Age désigné :
 - Appel à la candidature à la fonction de Maire
 - Vote du Maire par le conseil municipal
- Sous la présidence du nouveau Maire :
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Détermination du nombre d'adjoints au Maire
 - Elections des adjoints au Maire par le conseil municipal
 - Détermination du nombre de conseillers municipaux délégués
 - Elections des conseillers municipaux délégués (si besoin)
 - Lecture de la chartre de l'élu local
 - Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
 - Délégations consenties au Maire par le conseil municipal (art. L.2122-22 du CGCT)

Il est demandé à chaque élu(e) de venir avec son propre stylo noir pour les votes et signatures

Veuillez agréer, cher(e) collègue, mes sincères salutations.

Le Maire,